

Essonne

La création d'entreprise en 2023 et son évolution depuis 2012

Avertissement : les évolutions des créations d'entreprises enregistrées depuis le début de l'année 2023 doivent être interprétées avec une grande prudence. Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises sont effectuées obligatoirement sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important a fragilisé le suivi conjoncturel des créations d'entreprises au cours de l'année 2023, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Toutefois, l'effet de ce changement sur la mesure du volume annuel des créations d'entreprises est globalement limité.

Sommaire

1. Vue d'ensemble de la création d'entreprise	page 2
2. La création d'entreprise par secteur d'activité	page 3
3. La création d'entreprise par statut juridique	page 6
4. La création d'entreprise par taille et emplois créés	page 7
5. Focus zones d'emploi	page 8
6. Focus communes	page 9
7. Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)	page 10
8. Note méthodologique	page 11

La création d'entreprise dans le département en 2023 : principaux résultats

- 23 186 entreprises ont été créées dans le département de l'Essonne en 2023, représentant 8 % des nouvelles entreprises de l'année de la région Île-de-France.
- La création d'entreprise sur ce territoire augmente ainsi de + 0,4 % par rapport à 2022, contre + 2 % Île-de-France et - 2 % en France métropolitaine hors Île-de-France.
- Dans ce département, la dynamique entrepreneuriale a surtout été portée par les micro-entrepreneurs : + 6 % de créations chez les micro-entrepreneurs contre - 11 % pour les entreprises classiques en variation annuelle.
- Le département compte 179 créations pour 10 000 habitants, contre 242 en Île-de-France et 137 en France métropolitaine hors Île-de-France.
- A minima, 1 648 emplois ont été créés dans le département par les 436 nouvelles entreprises de l'année qui employaient au moins un salarié au démarrage de leur activité.
- Les 20 activités les plus prisées (en nombre de créations d'entreprises) représentent 54 % de la création totale d'entreprise du département. Les trois premières sont :
 - conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (7022Z) avec 1 994 créations (- 19 %) ;
 - autres activités de poste et de courrier (5320Z) avec 1 842 créations (- 3 %) ;
 - transports de voyageurs par taxis (4932Z) avec 1 001 créations (+ 23 %).
- Les 3 activités avec la plus forte hausse du nombre de créations d'entreprises sont :
 - hébergement touristique et autre hébergement de courte durée (5520Z) avec 59 créations (+ 157 %) ;
 - travaux d'isolation (4329A) avec 51 créations (+ 122 %) ;
 - arts du spectacle vivant (9001Z) avec 64 créations (+ 106 %).
- Aucune entreprise n'a été créée en Zones de revitalisation rurale (ZRR ; 0 % des créations du département), 6 714 en Zones d'aide à finalité régionale (AFR ; 29 %), 819 dans les Petites villes de demain (PVD ; 4 %) et 4 134 dans les communes Actions cœur de ville (ACV ; 18 %).
- Le taux de renouvellement des entreprises s'établit à 228 nouvelles immatriculations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 (dernière année disponible). Il est de 200 en Île-de-France et de 175 en France métropolitaine hors Île-de-France.
- 2 575 établissements d'entreprise ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2021 (dernière année disponible), soit 11 % de la création d'établissement dans le secteur marchand non agricole du département (23 499).

Vue d'ensemble de la création d'entreprise

Principaux indicateurs du département, de sa région et de la France métrop. hors Île-de-France

Année 2023	Essonne	Île-de-France	France métropolitaine hors Île-de-France
Créations d'entreprises	23 186	295 726	721 354
Micro-entrepreneurs ^a	16 104	181 754	468 849
Entreprises classiques	7 082	113 972	252 505
Stock d'entreprises	101 567	1 477 478	4 117 399
Taux de renouvellement (%) ^c	228	200	175

Évolution annuelle (%)

Créations d'entreprises	+ 0,4	+ 2,4	- 2,4
Micro-entrepreneurs ^a	+ 6,4	+ 6,4	+ 1,7
Entreprises classiques	- 11,0	- 3,5	- 9,1

Création dans les territoires "aidés"

Zones de revitalisation rurale (ZRR)	0	193	104 677
Zones d'aide à finalité régionale (AFR)	6 714	24 293	230 973
Petites villes de demain (PVD)	819	4 156	74 526
Actions cœur de ville (ACV)	4 134	13 839	85 566
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ^d	2 575	31 893	51 531

Création pour 10 000 habitants

Toutes communes confondues	179	242	137
Zones de revitalisation rurale (ZRR)	---	133	109
Zones d'aide à finalité régionale (AFR)	195	191	124
Petites villes de demain (PVD)	140	155	114
Actions cœur de ville (ACV)	206	196	137
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ^d	172	203	158

a. Ex-régime de l'auto-entrepreneur créé en 2009 et modifié en 2014.

b. Les données relatives au stock d'entreprises de l'année A-3 étant publiées en juillet de l'année A, les dernières données en date sont celles pour 2020.

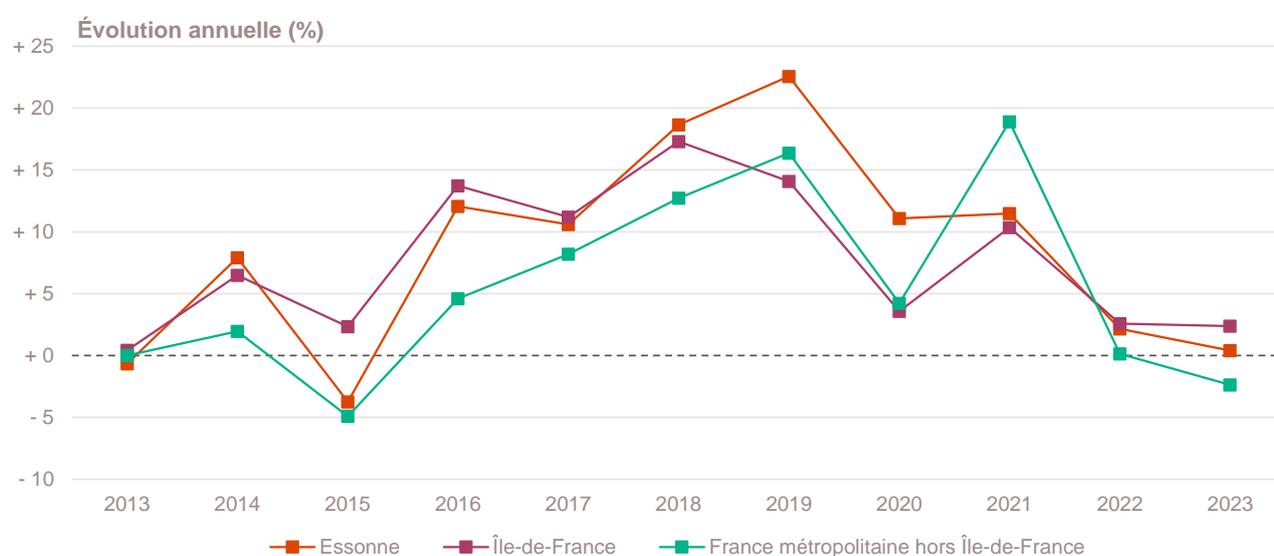
c. Rapport pour mille (%) du nombre de créations en 2023 sur le stock d'entreprises existantes au 31 décembre 2020 (dernière année disponible) dans le champ marchand non agricole.

d. Les données de création en QPV concernent les établissements (Siret) contrairement aux autres indicateurs qui se basent sur l'entreprise (Siren). Elles portent sur l'année 2020 (dernière année disponible). Pour en savoir plus, se reporter à la méthodologie.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (données sur les QPV, RP, Sirene, COG), ANCT. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Évolution de la création d'entreprise depuis 2013



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

La création d'entreprise par secteur d'activité

Principaux indicateurs de la création d'entreprise par secteur d'activité

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Taux de renouvellement (‰)	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)	Part des micro-entrepreneurs (%)
Activités secondaires	2 792	152	- 2,8	+ 4,6	56,3
Industrie	785	228	+ 9,9	+ 9,5	59,1
Construction	2 007	134	- 7,0	+ 3,4	55,3
Activités de type commerce	5 339	188	- 0,7	+ 6,0	64,8
Commerce de détail	1 974	203	+ 1,1	+ 4,0	60,4
Commerce de gros	435	90	- 36,4	+ 6,5	52,6
Commerce de bouche ^a	52	82	+ 0,0	+ 6,4	46,2
Commerce et réparation automobiles	592	210	+ 8,8	+ 7,1	53,9
Hébergement	85	251	+ 123,7	+ 15,5	37,6
Restauration	586	144	+ 10,2	+ 6,6	48,8
Services en direction des personnes	1 615	272	+ 2,5	+ 8,1	85,4
Activités de type services	15 055	275	+ 1,4	+ 11,5	73,5
Immobilier	576	160	- 5,9	+ 9,7	59,9
Transports et entreposage	3 342	373	+ 8,1	+ 24,0	78,1
Activités scientifiques et techniques	4 049	310	- 12,9	+ 12,2	77,6
Activités de soutien aux entreprises	2 094	345	+ 25,2	+ 8,9	78,4
Information et communication	1 876	341	+ 23,7	+ 7,8	73,5
Enseignement	1 146	297	- 2,1	+ 9,8	86,5
Arts, spectacles et activités récréatives	643	204	+ 5,8	+ 3,9	69,7
Santé humaine et action sociale ^b	860	109	- 14,0	+ 9,0	50,1
Activités financières et d'assurance	469	174	- 10,0	+ 11,0	17,3
Activités des sociétés holding	95	76	+ 75,9	- 4,4	0,0
Total Essonne	23 186	228	+ 0,4	+ 8,9	69,5

a. Ce regroupement de secteurs, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

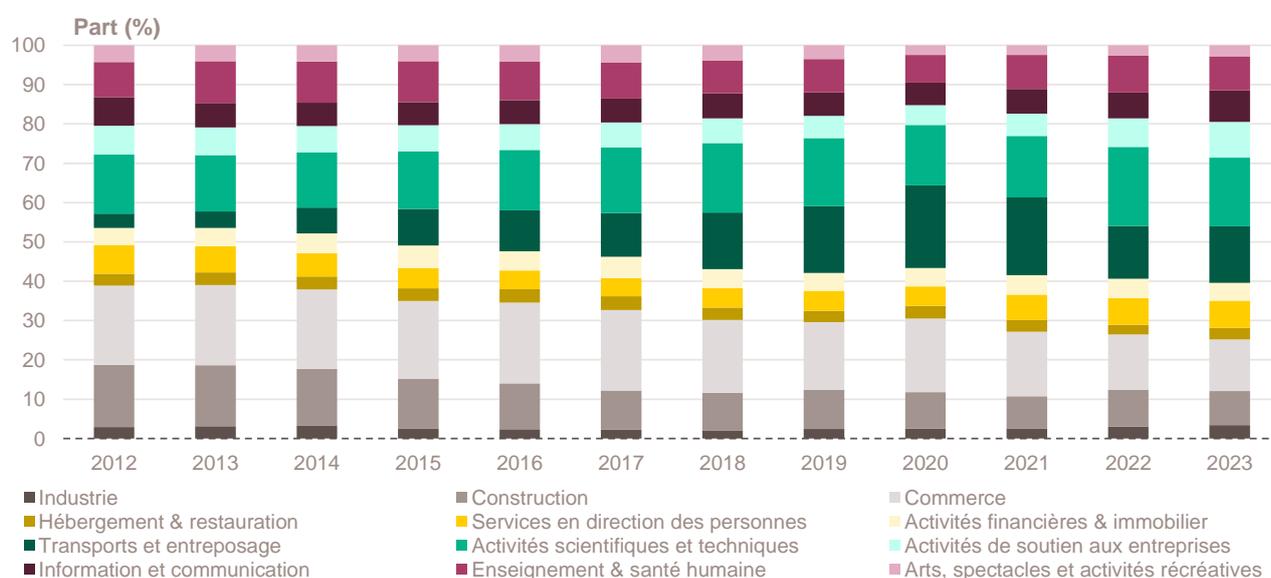
b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : en 2023, 23 186 entreprises ont vu le jour dans l'Essonne, un nombre en hausse de + 0,4 % par rapport à 2022, pour une évolution annuelle moyenne de + 8,9 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement est le plus élevé dans le secteur transports et entreposage, avec 373 nouvelles entreprises en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020 dans ce secteur (228 sur l'ensemble du département, tous secteurs confondus).

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

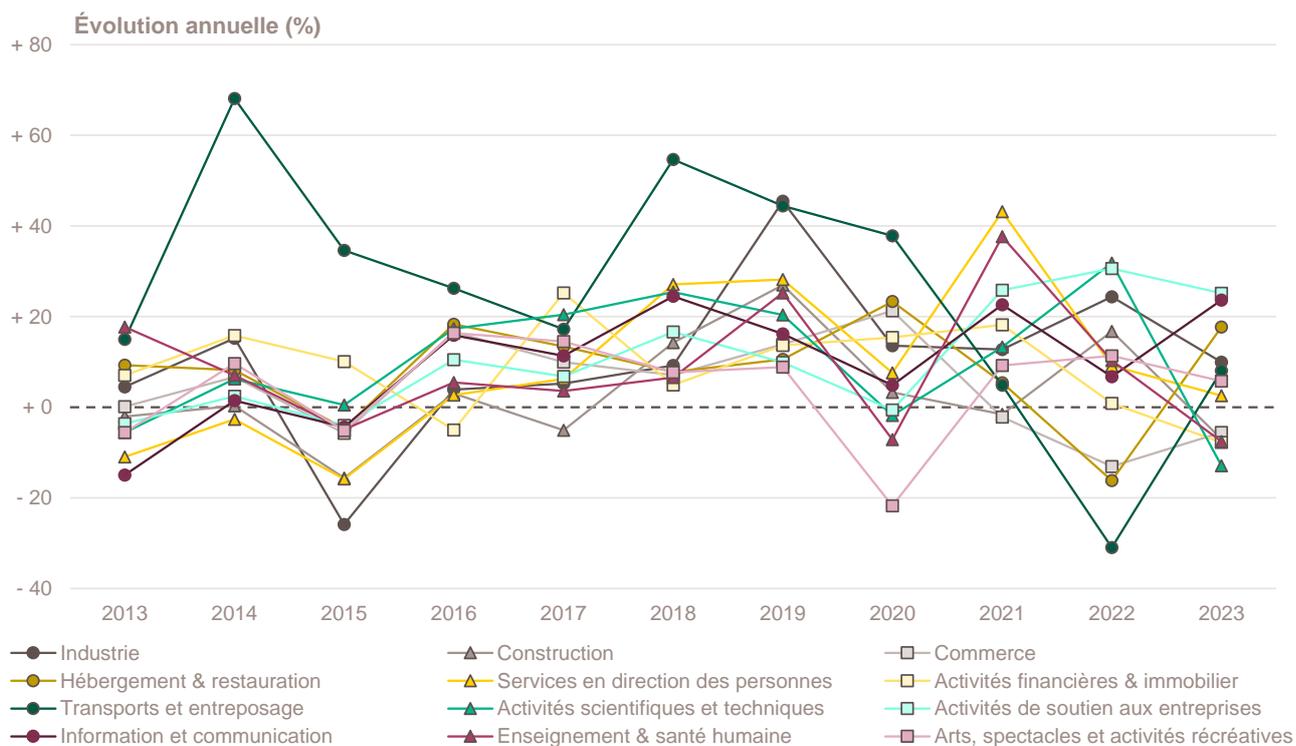
Création d'entreprise par secteur d'activité depuis 2012



Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Évolution de la création d'entreprise par secteur d'activité depuis 2013



Création d'entreprise par activité principale exercée (APE)

Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises en 2023	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)
7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	1 994	- 18,5	+ 17,8
5320Z - Autres activités de poste et de courrier	1 842	- 3,1	+ 72,8
4932Z - Transports de voyageurs par taxis	1 001	+ 22,7	+ 18,9
9609Z - Autres services personnels n.c.a.	937	+ 7,3	+ 13,9
8121Z - Nettoyage courant des bâtiments	758	+ 22,7	+ 17,4
6201Z - Programmation informatique	603	+ 19,6	+ 11,5
6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	583	+ 17,3	+ 8,3
4791A - Vente à distance sur catalogue général	509	+ 58,6	+ 13,1
4791B - Vente à distance sur catalogue spécialisé	492	- 5,4	+ 17,9
7410Z - Activités spécialisées de design	441	- 11,1	+ 15,9
8559B - Autres enseignements	413	- 16,1	+ 20,1
8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	389	+ 85,2	+ 5,5
6831Z - Agences immobilières	383	- 4,3	+ 10,3
7021Z - Conseil en relations publiques et communication	381	- 44,5	+ 21,9
4799A - Vente à domicile	321	- 26,2	+ 10,0
4511Z - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	311	- 1,0	+ 9,5
9602B - Soins de beauté	311	- 6,6	+ 5,7
4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	300	- 15,5	+ 6,9
5610C - Restauration de type rapide	297	- 6,9	+ 9,1
7112B - Ingénierie, études techniques	292	+ 11,0	+ 4,3

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises en 2023	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)
5520Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	59	+ 156,5	+ 19,1
4329A - Travaux d'isolation	51	+ 121,7	- 1,2
9001Z - Arts du spectacle vivant	64	+ 106,5	+ 4,0
7120B - Analyses, essais et inspections techniques	60	+ 100,0	+ 4,1
7311Z - Activités des agences de publicité	116	+ 87,1	- 2,5
8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	389	+ 85,2	+ 5,5
4941A - Transports routiers de fret interurbains	235	+ 80,8	+ 24,1
6420Z - Activités des sociétés holding	95	+ 75,9	- 4,4
4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers	38	+ 72,7	- 14,2
5911A - Production de films et de programmes pour la télévision	47	+ 67,9	+ 9,8
5610A - Restauration traditionnelle	119	+ 65,3	- 1,8
4120B - Construction d'autres bâtiments	52	+ 62,5	- 5,1
7010Z - Activités des sièges sociaux	108	+ 61,2	+ 8,0
4791A - Vente à distance sur catalogue général	509	+ 58,6	+ 13,1
4782Z - Comm. de détail de textiles, habillement etc. sur éventaires et marchés	72	+ 53,2	- 3,3
3511Z - Production d'électricité	206	+ 51,5	+ 52,5
9003B - Autre création artistique	91	+ 49,2	- 2,2
6920Z - Activités comptables	38	+ 46,2	+ 5,0
5912Z - Post-production de films, de vidéo et de programmes de télévision	72	+ 41,2	+ 8,3
4339Z - Autres travaux de finition	106	+ 39,5	- 3,7

Note de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, leur variance dans le temps peut être très forte. Pour ne pas biaiser le classement par ces données peu significatives, seules sont retenues les activités qui comptabilisent un nombre de créations d'entreprises supérieur à celui du troisième quartile de l'année en cours, soit 37 créations d'entreprises dans l'Essonne.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises en 2023	Nombre de créations d'entreprises	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)
4619B - Autres intermédiaires du commerce en produits divers	119	- 62,6	+ 7,8
7021Z - Conseil en relations publiques et communication	381	- 44,5	+ 21,9
8899A - Autre accueil ou accomp. sans hébergement d'enfants et d'adolescents	45	- 44,4	+ 55,2
8690F - Activités de santé humaine non classées ailleurs	146	- 38,1	+ 6,3
6810Z - Activités des marchands de biens immobiliers	42	- 37,3	+ 6,4
4110D - Supports juridiques de programmes	38	- 35,6	+ 5,7
4120A - Construction de maisons individuelles	121	- 32,0	+ 7,4
4391B - Travaux de couverture par éléments	89	- 29,4	+ 9,5
6622Z - Activités des agents et courtiers d'assurances	47	- 26,6	+ 5,6
4799A - Vente à domicile	321	- 26,2	+ 10,0
8622C - Autres activités des médecins spécialistes	42	- 25,0	+ 6,1
4941B - Transports routiers de fret de proximité	109	- 24,8	+ 5,0
8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.	54	- 21,7	+ 27,7
4711B - Commerce d'alimentation générale	46	- 19,3	+ 6,3
3299Z - Autres activités manufacturières n.c.a.	64	- 19,0	+ 25,7
7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	1 994	- 18,5	+ 17,8
6619B - Autres auxi. acti. de serv. financ., hors assur. et caisses de retraite n.c.a.	66	- 16,5	+ 18,1
8559B - Autres enseignements	413	- 16,1	+ 20,1
4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux	300	- 15,5	+ 6,9
3213Z - Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	42	- 14,3	+ 5,0

Note de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, leur variance dans le temps peut être très forte. Pour ne pas biaiser le classement par ces données peu significatives, seules sont retenues les activités qui comptabilisent un nombre de créations d'entreprises supérieur à celui du troisième quartile de l'année en cours, soit 37 créations d'entreprises dans l'Essonne.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

La création d'entreprise par nature juridique

Principaux indicateurs de la création d'entreprise par nature juridique

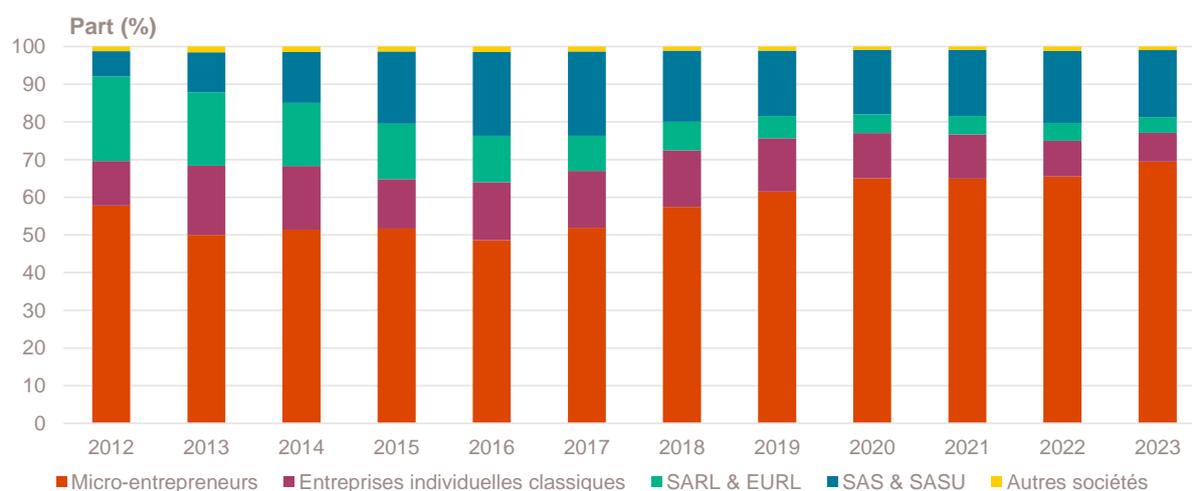
Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part (%)	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)
Entreprises individuelles	17 885	77,1	+ 3,3	+ 9,7
Micro-entrepreneurs	16 104	69,5	+ 6,4	+ 10,3
Entreprises individuelles classiques	1 781	7,7	- 18,3	+ 6,5
Sociétés	5 301	22,9	- 8,2	+ 6,8
SARL & EURL	963	4,2	- 11,7	- 6,8
SAS & SASU	4 118	17,8	- 6,7	+ 20,9
SCI	23	0,1	+ 2 200,0	- 17,7
Autres ^a	197	0,8	- 28,1	+ 9,5
Total Essonne	23 186	100,0	+ 0,4	+ 8,9

a. Dont associations, fondations, collectivités territoriales, organismes professionnels, syndicats de propriétaires, etc.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

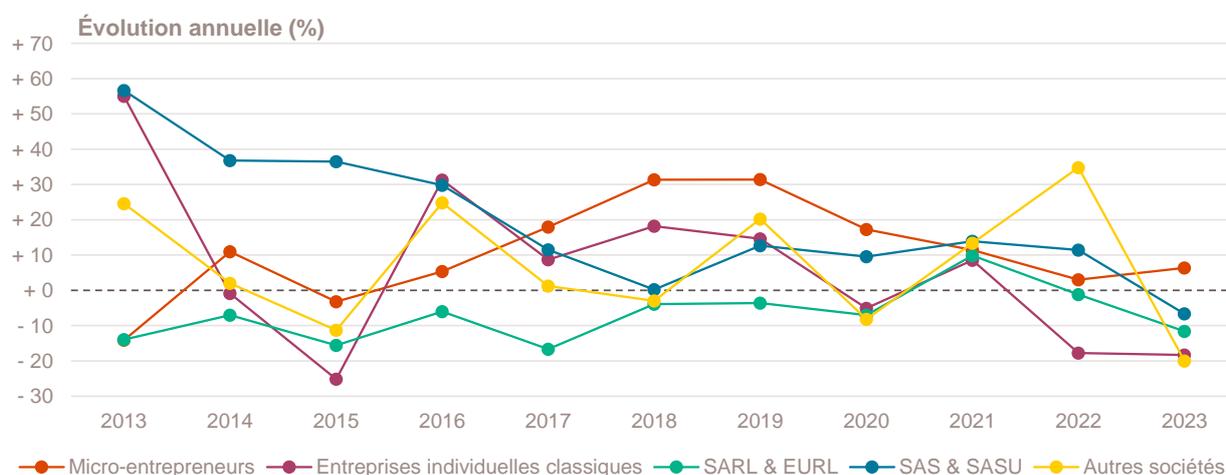
Création d'entreprise par nature juridique depuis 2012



Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Évolution de la création d'entreprise par nature juridique depuis 2013



Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

La création d'entreprise par taille et emplois créés

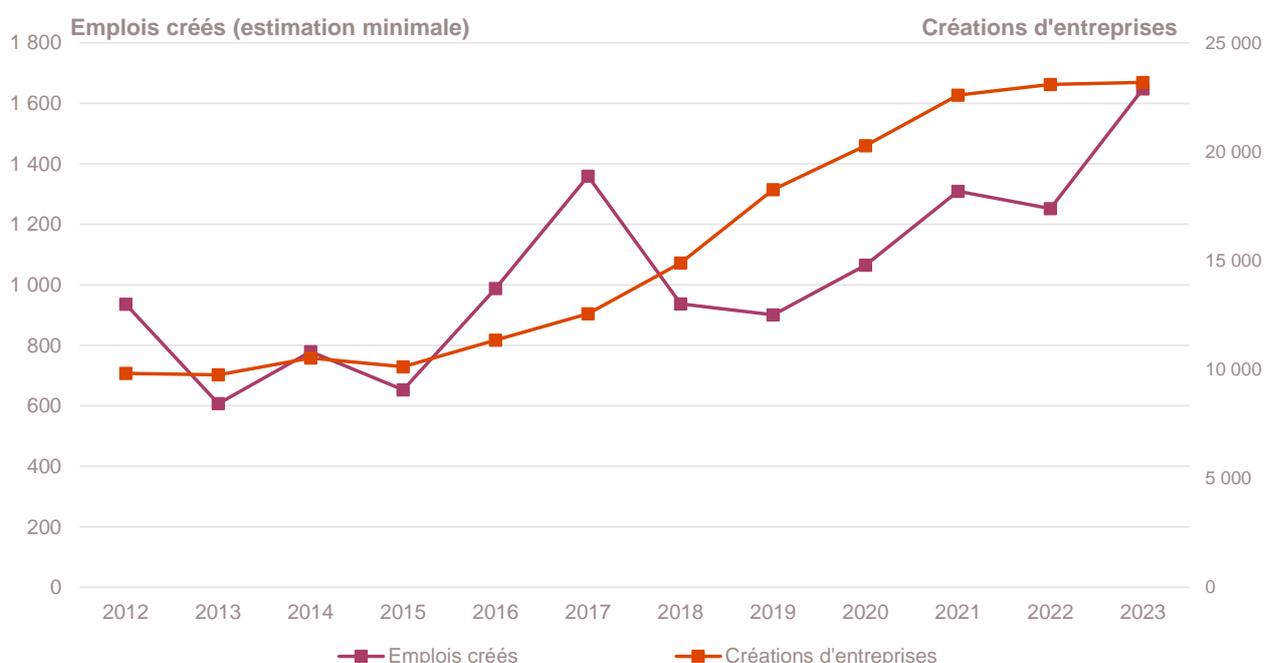
Principaux indicateurs de la création d'entreprise par taille au démarrage

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part (%)	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)
Non-employeuses (sans salarié)	22 750	98,1	+ 0,3	+ 9,2
Employeuses	436	1,9	+ 9,0	- 0,0
1 à 2 salariés	279	1,2	- 2,4	- 1,0
3 à 5 salariés	31	0,1	+ 29,2	- 3,4
6 à 9 salariés	1	0,0	- 88,9	+ 1,2
10 salariés et plus	125	0,5	+ 54,3	+ 6,5
Total Essonne	23 186	100,0	+ 0,4	+ 8,9

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Emplois créés *a minima* par les nouvelles entreprises au démarrage



Note de lecture : à défaut de connaître le nombre exact de salariés à la création des entreprises, la base REE indique une tranche pour le nombre de salariés à la création. En prenant la borne basse de chaque intervalle, il est donc possible d'estimer le nombre minimal d'emplois créés par les créations d'entreprises dans le département.

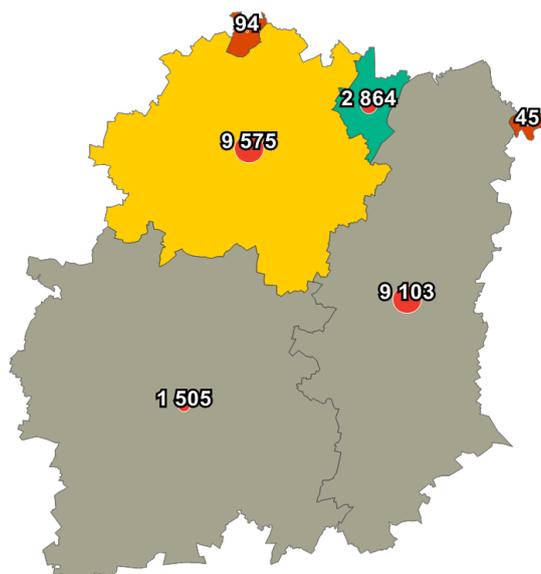
Lecture : en 2023, au moins 1 648 emplois ont été créés dans l'Essonne par les entreprises qui ont vu le jour dans l'année, soit une hausse de + 31,6 % par rapport à 2022 et une hausse de + 3 % en moyenne tous les ans entre 2012 et 2022.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Focus zones d'emploi

Carte départementale de l'évolution de la création d'entreprise par zone d'emploi



Évolution de la zone d'emploi par rapport à son département

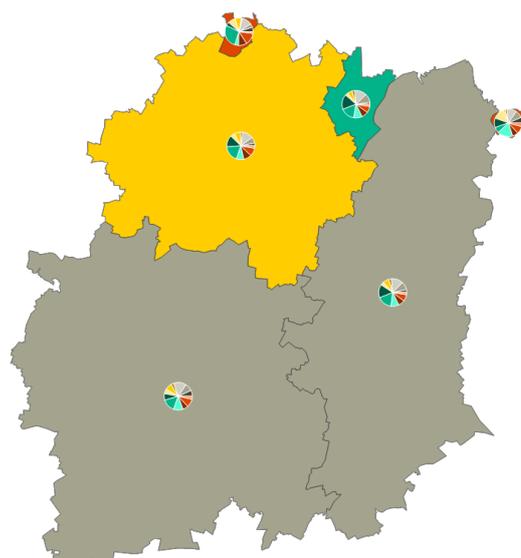


Note de lecture : pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs départements, le nombre indiqué ne concerne que la partie située dans le département.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Carte départementale de la création d'entreprise par secteur d'activité et par zone d'emploi



Répartition par secteur d'activité



Évolution de la zone d'emploi par rapport à son département



Note de lecture : pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs départements, le nombre indiqué ne concerne que la partie située dans le département.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Focus communes

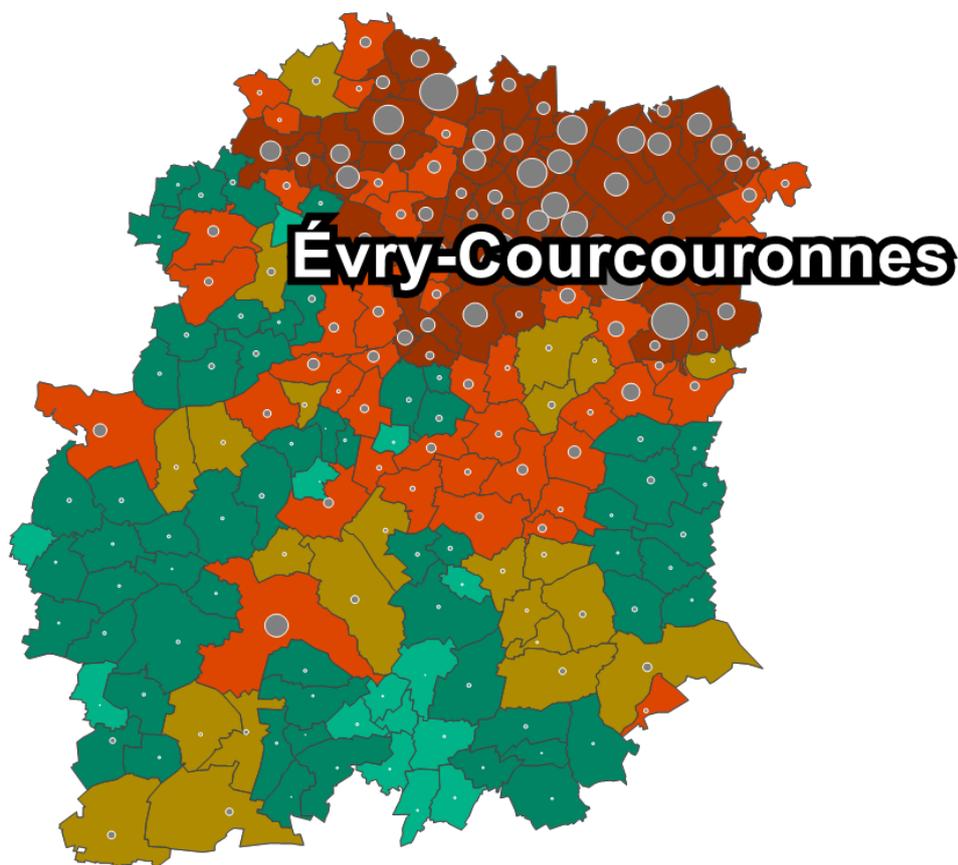
Création d'entreprise par type de commune

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part (%)	Part des créations en ZRR (%)	Évolution annuelle (%)	TCAM 2012-2022 (%)	Taux de renouvellement (‰)
Rurale éloignée très peu dense	0	0,0	---	---	---	---
Rurale éloignée peu dense	0	0,0	---	---	---	---
Rurale périphérique très peu dense	43	0,2	0,0	+ 19,4	+ 10,7	189
Rurale périphérique peu dense	690	3,0	0,0	- 3,4	+ 7,1	184
Bourg	0	0,0	---	---	---	---
Petite ville	0	0,0	---	---	---	---
Urbaine périphérique peu dense	623	2,7	0,0	- 10,7	+ 5,9	162
Urbaine dense	3 743	16,1	0,0	- 0,7	+ 7,7	211
Urbaine très dense	18 087	78,0	0,0	+ 1,2	+ 9,4	238
Total Essonne	23 186	100,0	0,0	+ 0,4	+ 8,9	228

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, ANCT. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Carte départementale de la création d'entreprise par type de commune et par ZRR



Type de commune		
■ Rurale éloignée très peu dense	■ Rurale éloignée peu dense	■ Rurale périphérique très peu dense
■ Rurale périphérique peu dense	■ Bourg	■ Petite ville
■ Urbaine périphérique peu dense	■ Urbaine dense	■ Urbaine très dense

Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de créations d'entreprises dans la commune. La bulle des communes en Zones de revitalisation rurale (ZRR) est en rouge tandis que celle des autres est de couleur taupe.

Champ : Essonne, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, ANCT. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Focus Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Création d'établissement par QPV

Année 2021	Nombre de créations d'établissements	Création pour 10 000 habitants	Taux de renouvellement (‰)
QP091001 - Le Bois Des Roches	14	126	298
QP091002 - Les Tarterêts	72	129	235
QP091003 - Montconseil	140	198	345
QP091004 - La Nacelle	14	84	311
QP091005 - Rive Droite	29	239	151
QP091006 - Quartier Ouest	94	172	456
QP091007 - Les Ardrets	17	111	279
QP091008 - Les Aunettes	21	154	553
QP091009 - La Grange Aux Cerfs	12	100	226
QP091010 - Les Aunettes	109	201	474
QP091011 - Les Hautes Mardelles	35	140	368
QP091012 - Plaine - Cinéastes	83	126	323
QP091013 - Le Vieillet	12	87	316
QP091014 - Bel Air - Rocade	35	156	522
QP091015 - Bièvre Poterne - Zola	43	184	434
QP091016 - Le Canal	75	153	252
QP091017 - Pyramides - Bois Sauvage	239	186	220
QP091018 - Les Aunettes	37	134	252
QP091019 - Champrier Du Coq	66	202	379
QP091020 - Petit Bourg	26	202	333
QP091021 - Le Parc Aux Lièvres	35	160	380
QP091022 - Les Passages	51	253	185
QP091023 - Les Epinettes	78	315	542
QP091024 - Champs Elysées	19	133	253
QP091025 - Le Plateau	71	131	296
QP091026 - La Grande Borne - Le Plateau	270	164	343
QP091027 - Grigny 2	308	231	459
QP091028 - Le Noyer Renard	91	199	376
QP091029 - Clos Nollet	12	94	245
QP091030 - Grand Vaux	84	190	364
QP091031 - Les Bergeries	48	173	511
QP091032 - La Forêt	43	160	371
QP091033 - La Croix Blanche	90	160	386
QP091034 - La Prairie De L'Oly	55	160	369
QP091035 - Quartier Sud	14	154	560
QP091036 - Le Tiec	21	148	382
QP091037 - Plateau De Guinette	24	97	324
QP091038 - La Croix De Vernailles	11	68	268
QP091039 - Opéra	77	215	445
Total QPV dans l'Essonne	2 575	172	335

Note de lecture : le taux de renouvellement par QPV correspond au rapport pour mille (‰) du nombre de créations d'établissements au cours de l'année 2021 (dernière année disponible) sur le stock d'établissements existants cette même année dans le secteur marchand non agricole de chaque QPV. Etant donné que ce taux de renouvellement est calculé avec le nombre de créations d'établissements en 2021, il n'est pas comparable avec celui calculé précédemment pour le département.

Champ : Essonne, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, données sur les QPV). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Note méthodologique

Sources et définitions

Source des données

Ce document repose sur les données brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) du Système d'information de la démographie des entreprises (Side), mais aussi sur les données du Code officiel géographique (COG), du recensement de la population (RP) et des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), toutes mises à disposition par l'Insee.

Sont également utilisées des données de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour les communes relevant des zones ACV, AFR, PVD et ZRR (voir leur définition ci-dessous) ; et celles de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère en charge de l'Éducation nationale (MENJ) pour la typologie des communes urbaines et rurales. Le maillage territorial se réfère à la liste des communes au 1^{er} janvier 2023.

Définition du champ d'analyse

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des unités légales productives et marchandes, exerçant une activité économique réelle dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services. Sauf mention particulière, ils concernent le département de l'Essonne.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, les créations ne correspondent pas à ce concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene, mais sans savoir s'il y aura ou pas un début d'activité.

Micro-entrepreneur

Depuis le 19 décembre 2014, le terme de micro-entrepreneur requalifie le régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1^{er} janvier 2009. De nouvelles dispositions s'appliquent, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Sont ainsi définis comme micro-entrepreneurs, tous les entrepreneurs individuels inscrits sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social simplifié. Il ne faut donc pas les confondre avec la catégorie des microentreprises définie par la loi de modernisation de l'économie de 2008.

[Pour en savoir plus, voir le site de Bpifrance Création.](#)

Entreprise classique

Ce terme définit l'ensemble des entreprises (individuelles et sociétés) hors régime du micro-entrepreneur (ex-auto-entrepreneur).

Taille des entreprises

Elle est définie par le nombre de salariés au démarrage de l'activité de l'entreprise. Certaines années, la donnée peut être manquante pour quelques entreprises.

Typologie des communes

Une typologie des communes en neuf catégories a été établie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère en charge de l'Éducation nationale pour décrire le système éducatif. Cette caractérisation du territoire, basée sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, permet de distinguer plusieurs types de communes rurales et urbaines. Elle a l'avantage d'être plus précise que l'approche par grille de densité, surtout pour décrire les zones rurales.

Neuf catégories sont ainsi définies :

- Rurale éloignée très peu dense
- Rurale éloignée peu dense
- Rurale périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Bourg
- Petite ville
- Urbaine périphérique peu dense
- Urbaine dense
- Urbaine très dense

[Accéder au rapport sur la typologie des communes pour décrire le système éducatif.](#)

Zone de revitalisation rurale (ZRR)

Les Zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. La liste est fixée par arrêté et le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales.

Sont considérées en ZRR, toutes communes intégralement ou partiellement classées en ZRR dans le découpage de l'ANCT selon le Code officiel géographique (COG) au 1^{er} janvier 2023.

[Pour en savoir plus, voir les pages dédiées aux ZRR sur le site de la DGE.](#)

Zone d'aide à finalité régionale (AFR)

Les zones d'Aide à finalité régionale (AFR) correspondent aux territoires de l'Union européenne présentant des retards de développement. Le zonage des AFR est fixé par décret. Il délimite les zones dans lesquelles les pouvoirs publics, État et collectivités locales, ont pu allouer des aides aux entreprises pour encourager les investissements et la création durable d'emplois. Sont considérées en AFR, toutes les communes intégralement (à taux majoré ou non) ou partiellement classées en AFR dans le découpage de l'ANCT des communes selon le Code officiel géographique (COG) du 1^{er} janvier 2023.

[Pour en savoir plus, voir le site de Bpifrance Création.](#)

Petite ville de demain (PVD) & Action coeur de ville (ACV)

Le programme Petites villes de demain (PVD) permet aux villes de moins de 20 000 habitants sélectionnées, de bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour mettre en oeuvre leurs projets de revitalisation. Le programme Action coeur de ville (ACV) vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en coeur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'ANCT.

[Pour en savoir plus, voir le site de Bpifrance Création.](#)

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zone d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoire pour la mise en oeuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Calculs

Estimation des emplois créés

La base REE ne permet de connaître la taille de l'entreprise à la création (en nombre de salariés) que par tranche. Le nombre exact de salarié n'étant pas connu, une estimation est nécessaire quant à la création d'emplois engendrée par ces nouvelles entreprises. Afin de ne pas surestimer les créations d'emplois, notamment dans les tranches élevées (par exemple, la catégorie « 50 à 99 salariés »), la borne basse de chaque classe est retenue. Ainsi, une entreprise créée et appartenant à la classe « 6 à 9 salariés » comptera pour 6 créations d'emplois *a minima*.

Top des activités en croissance ou décroissance du nombre de créations

Sur les 735 activités répertoriées par la nomenclature d'activités française (NAF), la plupart compte peu de créations voire aucune de façon structurelle, dans chaque territoire. Pour éviter que quelques créations, qui n'interviennent que rarement, ne viennent biaiser les chiffres avec des variations brusques, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations d'entreprises supérieur à celui du troisième quartile de l'année en cours dans le département. Ce chiffre varie donc pour chaque département.

Taux de croissance annuel moyen (TCAM)

Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de *n* années. Le TCAM est plus approprié que le taux de variation annuelle (qui compare l'évolution d'une année sur l'autre) lorsqu'il s'agit de comparer l'évolution d'un indicateur sur des périodes de durées différentes.

Exemple : un TCAM de + 2 % entre 2000 et 2010, signifie une croissance moyenne de + 2 % chaque année, pendant les dix années séparant 2000 et 2010. Dans ce cas, le taux de variation annuelle sera de + 22 % (la variation entre 2000 et 2010), avec une évolution moyenne de + 2 % tous les ans, pendant 10 ans.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique mise en ligne le 02/04/2023.

ISSN en cours.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. La création d'entreprise dans l'Essonne, Fiche statistique pour l'année 2023. Bpifrance Création, avril 2024. »

[Contact : utilisez le formulaire de contact sur le site de Bpifrance Création.](#)